



# Déclaration de politique générale du Collège communal

*Conformément à l'article L1123-27 du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation*

25 février 2013

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter sa Déclaration de politique générale pour la législature 2012-2018, conformément à l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale.

Comme annoncé lors de la séance d'installation de notre Conseil, en décembre, cette Déclaration contient les objectifs et les principales lignes directrices de la politique que le Collège entend mener durant cette législature.

Elle préfigure le contenu du Projet de Ville, dont les propositions d'actions prioritaires seront soumises à la population durant la consultation du mois de mars, puis adopté par notre Conseil à la fin du mois de mai, en même temps que notre budget.

Le débat que nous entamons ce soir pourra donc être poursuivi à cette occasion.

Avant de parcourir les objectifs stratégiques et les principales actions que le Collège envisage d'entreprendre, il est important de prendre en compte le fait que Liège est une ville en mutation.

Elle attire constamment plus d'habitants et se rééquipe à tous les niveaux, culturels, sportifs, économiques, touristiques,...

Sa mobilité va être prochainement reconfigurée avec l'arrivée du tram.

En tant qu'institution, elle a également entrepris de nombreuses transformations en tirant pleinement profit des réformes adoptées au niveau wallon.

C'est le cas en matière de personnel où, après 2 ans de travaux et des centaines d'examens, nous disposons aujourd'hui, pour un meilleur service à la population, d'un nouveau cadre, avec davantage d'agents nommés et une revalorisation financière pour tous.

C'est également le cas de notre réalité financière : lorsqu'en 2007, le Collège présente sa Déclaration de politique générale, le budget de la Ville est encore

grevé d'une dette de plusieurs dizaines de millions d'euros. Cette dette historique est un véritable poids qui empêche le développement de politiques ambitieuses. La bonne exécution de nos plans de gestion nous a permis de négocier une reprise de cette dette par la Région wallonne, dans le cadre de la réforme du fonds des communes.

Au moment où la Ville est libérée de sa dette historique et entrevoit des jours meilleurs, une des plus graves crises financières, provoquée par une spéculation effrénée, survient et plonge le monde entier, et singulièrement l'Europe, dans des difficultés dont on ne voit pas encore la fin.

Les premiers touchés par cette crise aux effets multiples sont les citoyens, et particulièrement les plus faibles d'entre eux, qui sont confrontés aux nombreuses pertes d'emplois et à la diminution de leur pouvoir d'achat.

Les institutions publiques ne sont pas épargnées. Pour la première fois de son histoire, le Conseil européen a arrêté un budget pluriannuel inférieur aux précédents. Les Etats ont, pour leur part, été contraints d'adopter des plans d'austérités pour résorber leurs déficits budgétaires.

Au niveau local, nos finances sont également confrontées à une diminution de certaines recettes et à une augmentation des dépenses, notamment sociales.

C'est un des paradoxes de cette situation : nos citoyens ont plus que jamais besoin de services publics forts, mais les finances publiques sont mises à mal par les effets de la crise et de la politique déflatoire consécutive à celle-ci. Il s'agit là d'une différence majeure par rapport au contexte qui était le nôtre en 2007.

Le Collège a dès lors souhaité adapter ses objectifs stratégiques, tout en maintenant intacte sa volonté de poursuivre le développement de notre Cité.

Sur base de ces différents constats, et dans la continuité de la déclaration prononcée lors de la séance d'installation du nouveau Conseil communal, le Collège vous propose de faire converger toutes nos décisions vers la réalisation de 5 objectifs stratégiques pour l'avenir de Liège et de ses habitants :

1. Aider les citoyens en luttant contre l'augmentation du coût de la vie
2. Réussir la mutation de Liège par un développement territorial harmonisé
3. Favoriser la création de logements, d'emplois et d'activités, au bénéfice des Liégeois
4. Garantir l'égalité de traitement pour favoriser le « vivre ensemble »
5. Réduire notre impact sur l'environnement

**1<sup>er</sup> objectif : aider les citoyens en luttant contre l'augmentation du coût de la vie**

La crise économique frappe durement les citoyens, en particulier les plus faibles d'entre eux : le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale dans les 24 communes de l'arrondissement a augmenté de 32,75 % en 10 ans.

Il y a donc une véritable urgence à agir dans ce domaine. Les menaces qui planent actuellement sur plusieurs entreprises de la région ne font qu'accentuer cette nécessité.

En tant que pouvoirs publics, la Ville de Liège et son CPAS soutiendront les citoyens en leur proposant des services de proximité, accessibles, performants et de qualité qui leur permettent d'assurer leur sécurité d'existence, de manière à lutter contre les augmentations du coût de la vie. Notre Collège va renforcer son action en ce sens.

**2<sup>e</sup> objectif : réussir la mutation de Liège par un développement territorial harmonisé**

Nous l'avons dit en introduction : Liège est une Ville en mutation.

La législature qui débute s'ouvre sur de nouvelles perspectives, dont deux au moins doivent attirer notre attention :

- Une augmentation de la population, qui se réalisera de manière harmonieuse si elle a lieu parallèlement à un accroissement de la qualité des infrastructures, des espaces et des services offerts, ainsi qu'à l'efficacité des dispositifs publics et associatifs de proximité dans les quartiers. Il faudra donc réserver de l'espace pour les fonctions complémentaires à l'habitat ;
- l'arrivée du tram, dont les travaux vont débiter au cours de cette législature, pour une durée de 4 ans environ. Ils généreront inévitablement leur lot de nuisances pour les riverains et les usagers de la Ville, avant d'apporter une véritable plus value en terme de qualité de vie. Une vraie réflexion doit avoir lieu pour identifier les fonctions que l'on souhaitera y développer le long de son parcours.

### **3<sup>e</sup> objectif : favoriser la création de logements, d'emplois et d'activités, au bénéfice des Liégeois**

Avec ses 107.000 emplois présents sur son territoire, notre Ville est le moteur économique de tout le bassin liégeois.

Pourtant, les emplois existants à Liège sont encore trop peu occupés par nos concitoyens.

C'est la raison pour laquelle le Collège, dans les limites de ses compétences, consacrera son énergie à favoriser la création d'emplois pour les Liégeoises et les Liégeois.

Il est essentiel de ne pas miser sur un seul secteur mais de veiller à la diversification de nos activités. C'est dans ce sens que travaille le Gouvernement wallon, et nous devons y souscrire. De plus, toujours pour développer l'emploi, nous veillerons à favoriser les entreprises locales ; nous veillerons à une meilleure préparation des jeunes à l'école ou dans d'autres filières de formation et nous nous attacherons à développer les activités procurant des emplois non délocalisables.

En cette période de crise économique, il est plus que jamais nécessaire de donner un signal fort et de mener des politiques volontaristes en la matière.

**4<sup>e</sup> objectif : garantir l'égalité de traitement pour favoriser le « vivre ensemble »**

Le renouvellement important et constant de la population liégeoise nécessite d'être en permanence vigilant sur la transmission des valeurs fondamentales de notre Cité que sont la tolérance, la solidarité et la qualité d'accueil des nouveaux arrivants.

Plus que jamais, nous devons veiller à intégrer les nouveaux habitants pour que ceux-ci se sentent d'abord « liégeois », avant tout autre sentiment d'appartenance. Pour le Collège, un Liégeois est un Liégeois, quel que soit son statut, son origine ou ses convictions. Nous serons extrêmement attentifs et combatifs à l'égard de toutes les formes de discrimination.

Bien entendu, le Collège sera également très ferme sur le respect des devoirs civiques de tous les citoyens. Nous veillerons à garantir la sécurité des habitants au quotidien.

**5<sup>e</sup> objectif : réduire notre impact sur l'environnement**

S'il est vrai que les enjeux climatiques sont des enjeux mondiaux, il n'en demeure pas moins que nous pouvons tous, à notre niveau, contribuer à réduire notre empreinte sur l'environnement.

Il en va de l'avenir des générations futures.

Liège a été la première ville wallonne à adhérer au processus de la « Convention des Maires pour une Europe de l'Énergie durable », le 24 novembre 2008. Ce faisant, nous nous sommes engagés à atteindre et dépasser l'objectif européen de 20% de réduction des émissions de CO2 à l'horizon 2020, grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables.

Dans ce domaine, et peut être encore plus que dans d'autres, le pouvoir public a un rôle d'exemple à jouer. Il s'agit là d'un véritable objectif stratégique transversal.

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Pour rencontrer ces 5 objectifs stratégiques, nous mettrons en œuvre des politiques multiples, dans le respect de nos contraintes budgétaires.

Dans le précédent Projet de Ville, nous avons élaboré 12 thèmes.

Le Collège vous propose de maintenir cette structuration, en adaptant toutefois le contenu de certains chapitres aux nouvelles réalités et aux nouveaux défis cités précédemment.

### 1. Une Ville sûre

La sécurité est et restera une de nos premières priorités.

Même si les statistiques indiquent une diminution de la criminalité enregistrée, nous ne pouvons pas relâcher nos efforts, bien au contraire.

Cela passe par tout d'abord par un financement de notre Zone de police adapté aux missions qu'elle accomplit : le Collège n'entend pas diminuer les moyens consacrés à sa police.

Une police bien équipée en termes de personnel et de matériel est indispensable pour poursuivre notre politique globale et intégrée qui allie prévention, répression et proximité.

Nous croyons fermement dans la nécessité de mener une politique de prévention active, en renforçant la présence policière dans les quartiers. Cette présence doit être visible, disponible et connue de la population. Nous voulons renforcer les liens entre le citoyen et ses agents de quartier. La construction de nouveaux commissariats est un moyen d'améliorer cette proximité.

Au-delà de cette présence policière indispensable, nous veillerons à mieux coordonner l'ensemble des dispositifs de prévention qui œuvrent sur le terrain (stewards, agents de prévention,...).



Dans cette même optique d'action intégrée, les plans d'action prioritaires dans les quartiers seront reconduits.

Le rôle de notre police est également de montrer qu'à Liège, un certain nombre de comportements n'ont pas leur place.

Par ailleurs, quand la répression est indispensable, elle doit être suivie d'effet au niveau judiciaire pour lutter contre le sentiment d'impunité. Nous avons notamment obtenu des résultats significatifs dans le domaine de la lutte contre les marchands de sommeil.

En lien avec les priorités définies dans le futur Plan Zonal de Sécurité 2014-2017, le Collège souhaite mettre en avant 2 priorités particulières.

Tout d'abord, la lutte contre la toxicomanie, qui nécessite une approche globale, alliant prévention et répression. Le Collège fera de la lutte contre la consommation et la vente de stupéfiants une priorité absolue, en collaboration avec le pouvoir judiciaire. Dans un souci de sécurité, de santé publique et de pacification des espaces publics, le Collège relayera auprès des autorités fédérales sa volonté d'étudier la mise en place d'une salle de consommation de produits stupéfiants, et de prolonger l'expérience TADAM.

La seconde priorité que le Collège souhaite mettre en avant concerne la lutte permanente pour faire reculer les incivilités urbaines qui détériorent la qualité de vie des habitants, telles que les dépôts clandestins, les tags, les terrains et biens publics et privés mal ou non entretenus, les comportements inadaptés,...

En synthèse, nous tenons beaucoup à cet équilibre entre la prévention et la répression, et jouant les cartes de la proximité et de la qualité.

## 2. Une Ville propre, belle et respectueuse de l'environnement

Parmi les nombreux facteurs qui favorisent le développement d'une ville, la qualité de vie proposée à ses habitants est un élément essentiel.

Cela est d'autant plus important que l'autorité communale dispose d'un grand nombre de leviers pour améliorer le cadre de vie.

Le premier d'entre eux, et le plus structurant, concerne les aménagements publics au sens large. Ils doivent permettre aux citoyens de se réapproprier leur ville.

Le Collège y sera extrêmement attentif avec la poursuite de l'extension des espaces piétonniers, non seulement au centre ville mais partout où cela s'avère pertinent, ainsi que la transformation des voies rapides en boulevards urbains.

Nous voulons également valoriser davantage les nombreux parcs et espaces verts que compte notre Ville afin qu'ils restent des espaces de détente, dont chacun peut bénéficier en toute tranquillité. La présence des services publics de proximité y sera renforcée, et le Collège entamera la pose de clôtures dans les principaux parcs afin de pouvoir les fermer pendant la nuit, comme c'est le cas dans beaucoup de villes en Europe.

En tant que pouvoir public, nous poursuivrons également la réhabilitation de tous les quartiers, à la fois en intervenant directement sur le bâti, mais aussi en traquant les zones dégradées en vue de contraindre les propriétaires à entreprendre les rénovations qui s'imposent.

Dans la foulée, la Ville soutiendra la requalification de certains sites en quartiers « durables », à l'instar des futurs éco-quartiers de Coronmeuse et du Sart-Tilman. Au-delà de la construction de bâtiments à faible consommation énergétique, ces quartiers favoriseront la mixité sociale, les habitats intergénérationnels, les espaces verts généreux, une accessibilité aisée,...

Le deuxième grand domaine d'action pour améliorer la qualité de vie concerne les efforts à mener en matière de propreté. Nos investissements, tant en matériel qu'en personnel, donnent des résultats probants et doivent être poursuivis.

Le Collège veillera également à intégrer, autant que possible, l'utilisation des technologies dites « intelligentes » dans le ramassage des déchets, en collaboration avec Intradel, et étudiera avec l'intercommunale la manière de développer des outils de tri sélectifs mieux adaptés à la vie urbaine.

Enfin, la responsabilisation des citoyens, la répression lorsqu'elle est nécessaire et la sensibilisation doivent nous permettre d'encore progresser en termes de

propreté. A cet égard, le Collège ne peut que se réjouir de la diminution du nombre de dépôts clandestins grâce à l'intégration du prix des sacs poubelles à la taxe urbaine. Le Collège souhaite toutefois revoir les modalités de cette taxe, afin qu'elle tienne mieux compte des différentes réalités des ménages.

Le troisième et dernier grand axe de ce chapitre concerne le respect et la protection de l'environnement.

La ville entend bien prendre sa part dans l'effort global à accomplir, que ce soit en termes d'investissement (poursuite de l'isolation des bâtiments, remplacement des chaudières, remplacement de l'éclairage public...) ou de fonctionnement (sensibilisation aux économies d'énergie,...).

Au-delà de l'impact positif sur l'environnement, les économies d'énergie sont également un moyen d'alléger les budgets des citoyens. Dès lors, le Collège entend bien inciter les habitants à investir dans la rénovation énergétique de leur habitation, quelle que soit leur capacité financière. Dans cette optique, le traitement de l'ensemble des primes communales sera lui accéléré. La Ville encouragera les achats groupés.

### 3. Une Ville où l'on se déplace efficacement

S'il est un domaine où de profonds changements vont voir le jour dans les années à venir, c'est bien celui de la mobilité.

C'est indispensable compte tenu de l'augmentation croissante de notre population et de l'attractivité de notre ville, qui attire chaque jour des centaines de milliers de travailleurs, d'étudiants, de touristes et de clients.

Dans ce domaine, il y a des enjeux à différents niveaux : au niveau de la Ville et au niveau de la métropole liégeoise. Car c'est un élément important dans notre réflexion : nous devons à la fois faciliter la vie des riverains (c'est notre priorité) tout en rendant notre ville accessible aux visiteurs pour qu'elle puisse assumer son rôle de métropole.

Au niveau de la Ville tout d'abord, il est important d'avoir à l'esprit que, à l'instar des déchets, le meilleur déplacement est peut être le déplacement qui

n'existe pas ! Ou, à tout le moins, le déplacement qui est le plus court possible. En effet, les citoyens qui font le choix d'habiter en ville doivent pouvoir en tirer un bénéfice en termes de facilité de déplacement et d'accessibilité aux services (tels que les crèches, les écoles,...). Nous veillerons dès lors à garantir une répartition équilibrée des différents services entre les quartiers et lieux de vie de Liège, et nous développerons les « zones 30 » à ces endroits. Ce faisant, l'usage de la marche et du vélo seront naturellement encouragés.

Le rééquilibrage entre l'utilisation de l'automobile et les autres modes de transports ne pourra se faire qu'au travers une politique globale, qui offre des solutions pragmatiques pour inciter les Liégeoises et les Liégeois à se déplacer autrement. Des plans de circulations seront élaborés au niveau de chaque quartier, et nous plaiderons pour un renforcement du nombre de bus sur les lignes urbaines qui relient les quartiers au centre ville.

Au niveau de la politique cyclable, la mise en œuvre du plan « Wallonie cyclable » doit permettre au vélo de devenir un mode de déplacement au quotidien, crédible, efficace et sûr pour tous. Pour ce faire, nous veillerons à intégrer des pistes cyclables en site propre partout où cela est possible. La politique de mise en location des vélos sera également développée et professionnalisée.

L'offre de transport en commun sera également revue en profondeur, en lien avec l'arrivée du tram, dont le retour est prévu dans le courant de cette législature.

Car le tram va véritablement redonner le goût des transports en commun aux Liégeoises et aux Liégeois, grâce à l'augmentation importante du confort de voyage qu'il proposera.

Cela étant, au-delà de ce saut qualitatif pour les usagers, le tram est un véritable outil structurant pour la métropole liégeoise, même s'il se limite actuellement au territoire communal.

Car il doit enfin permettre la création de parkings relais aux entrées de la Ville, qui vont contribuer à diminuer la pression automobile dans les rues de Liège.

Croire cependant que le tram sera la panacée en termes de mobilité serait une erreur. Des milliers de voitures continueront tous les jours à pénétrer dans notre Cité. Le Collège sera dès lors attentif à réduire les nuisances occasionnées par ces flux. Il favorisera la création de nouveaux parkings souterrains dans le centre-ville afin de libérer et réaménager l'espace public en surface. Il mettra également en place une signalétique dynamique des parkings.

Enfin, parce que nous voulons en permanence anticiper les besoins futurs, la Ville étudiera la pertinence d'intégrer, sur son territoire, de nouvelles formes de transport en commun et de nouveaux concepts de déplacement (extension du partage de voiture, covoiturage, location de vélos, véhicules électriques...).

#### 4. Une Ville économique, touristique et commerciale

A travers les politiques économique, touristique, et à destination du commerce, nous entendons stimuler la création d'activités et l'emploi.

A l'échelle de la Wallonie, notre Ville occupe une position de tête dans ces trois domaines, et nous entendons bien le rester.

Le commerce, tout d'abord.

Comme l'a montré une récente étude du SEGEFA, le commerce liégeois se porte bien et constitue le premier pôle de Wallonie.

Le Collège n'entend cependant pas relâcher ses efforts, bien au contraire.

Comme dans d'autres domaines, nous devons distinguer le commerce de proximité, qu'il convient de stimuler dans les différents quartiers de Liège, des grandes enseignes dont la zone de chalandise dépasse de loin les frontières communales, et qui contribuent à la notoriété de Liège.

Cette distinction a été prise en compte dans notre schéma de développement commercial et le Collège a pris une option claire en décidant qu'il n'y aurait plus de nouveau centre commercial sur notre territoire.

La priorité est à présent à la dynamisation du commerce existant et à sa diversification, en partenariat avec les commerçants.

A cet égard, il n'y a pas de raison à ce que ce qui fonctionne ailleurs ne puisse pas être transposé chez nous : le Collège étudiera dès lors la possibilité d'organiser des nocturnes commerciales à intervalles réguliers.

En outre, afin de renforcer la visibilité et l'attractivité des commerçants locaux, le Collège développera une stratégie de spécialisation commerciale en favorisant leur implantation dans un périmètre restreint et thématique.

Enfin, le Collège mettra tout en œuvre pour réduire autant que possible les nuisances, pourtant inévitables, que générera le futur chantier du tram sur l'activité commerciale. Le règlement relatif à l'indemnisation des commerçants sera revu et un fond spécial sera constitué à cet effet.

Le tourisme est également une activité économique à part entière. Ici encore, avec près de 400.000 nuitées par an, Liège est la première destination touristique de Wallonie. Pour conforter cette position et développer ce secteur, aucun créneau ne peut être négligé.

Mais, pour progresser davantage, le Collège a défini deux axes de développement de sa politique touristique : le tourisme d'affaires et de congrès et le tourisme urbain, plus connu sous l'appellation de « city trip ».

Notre marge de progression dans ce secteur du tourisme d'affaires est importante, car nous disposons de nombreux atouts trop peu exploités. Le Collège a identifié plusieurs pôles de développement : la zone de Coronmeuse / Bressoux-Droixhe, tout d'abord, qui abrite l'actuelle FIL et qui doit être rénovée pour répondre aux standards actuels. Sa localisation, à proximité immédiate du futur pôle multimodal train-tram-route de Bressoux doit lui permettre de devenir une référence dans l'Euregio.

L'autre pôle important est celui du Palais des Congrès, idéalement situé en bord de Meuse, à proximité immédiate de la Médiacité, du futur CIAC, et de la nouvelle esplanade des Guillemins. Nous entreprendrons toutes les démarches nécessaires, avec l'IGIL, pour réaliser les travaux de rénovation. Car l'équipement pour l'accueil de toutes sortes (congrès, colloques, séminaires,...) est une priorité pour les villes touristiques. Au-delà des justifications

économiques évidentes, c'est aussi un moyen d'affirmer une image énergique de la ville.

Enfin, la Ville travaillera avec les partenaires naturels que sont le Port autonome et l'aéroport de Liège pour développer un 2<sup>e</sup> port des yachts à Coronmeuse et remettre en service l'héliport, unique héliport urbain de Wallonie. L'embellissement des lieux stratégiques devra également retenir notre attention : cœur ancien, front d'eau, abords des gares,...

Sur le plan économique, Liège, « Capitale économique de la Wallonie », mettra tout en œuvre pour attirer de nouvelles entreprises.

Ici encore, nous disposons d'atouts indéniables pour arriver à cet objectif : une localisation et une accessibilité idéale et des projets immobiliers en cours - ou à venir – qui vont offrir des espaces de bureau de qualité pour les entreprises désireuses de s'installer à Liège. Il conviendra d'assurer la promotion de ces atouts dans les réseaux d'entreprises, belges et internationaux.

Notre ambition est de participer à la création de plus de 4000 postes de travail à l'horizon 2022, grâce au développement de plusieurs parcs d'activités situés sur le territoire communal, en collaboration avec différents opérateurs tels que la SPI et l'Université.

## 5. Une Ville jeune et sportive

Jeunes d'aujourd'hui assumant déjà de nombreuses responsabilités, adultes de demain, la génération des 12-25 ans constitue l'avenir de notre Ville.

En tant que pouvoir de proximité, la Ville doit donc investir et s'investir pour leur permettre de s'épanouir et tirer chacun vers le haut, quelle que soient ses conditions ou son origine.

Car c'est à ce moment de la vie, où une certaine vulnérabilité peut exister, que la présence des services publics est essentielle pour épauler les jeunes et leur permettre de s'intégrer dans la vie active.

Les dernières statistiques communiquées par le SPF Intégration sociale doivent nous interpeller : un tiers des bénéficiaires des CPAS du pays ont moins de 25 ans, alors qu'ils n'étaient « que » un quart il y a 10 ans.

Ces chiffres montrent qu'il y a, à un moment donné dans la vie de ces jeunes, un décrochage qui survient. Notre rôle doit être de développer des dispositifs, en lien avec les autres acteurs de terrain, qui permettent d'éviter autant que possible ces décrochages et, lorsqu'ils surviennent, de replacer rapidement les jeunes sur les bons rails.

Les maisons de jeunes sont des outils importants dans ce contexte. Nous avons fortement investi dans de nouvelles infrastructures au cours de la précédente législature. Il conviendra à présent de tirer parti de ces outils, avec un objectif simple et précis : faire participer activement les jeunes, filles et garçons, à la vie démocratique, sociale, culturelle et sportive. Le conseil communal des enfants, et celui des adolescents, est également un lieu d'échange et d'apprentissage important. La Ville renforcera un partenariat constructif avec les associations actives dans le domaine de la jeunesse.

Le Collège entend également renforcer la dimension internationale de la politique de la jeunesse. Dans le monde globalisé dans lequel nous vivons, il est essentiel de favoriser la mobilité et les échanges internationaux. Que ce soit à travers les écoles, l'Université, par la collaboration avec les villes jumelées et partenaires, ou dans le cadre d'échanges entre clubs sportifs, la Ville développera toutes les occasions d'échanges fructueux entre jeunes.

Nous développerons des moyens de communication adaptés à ce public fervent des nouvelles technologies.

Enfin, nous ne pourrions être complets sans évoquer l'aspect festif de cette période particulière de la vie. Notre réputation de « Cité ardente », notre Ville la doit notamment à ses jeunes. C'est pourquoi le Collège travaillera avec l'Université et avec les représentants des étudiants à la création d'une salle spécifique et permanente pour ceux-ci.

En ce qui concerne la politique sportive, le Collège fera du « sport pour tous » sa priorité.



Nos services seront présents dans les quartiers, pour développer des séances d'initiation, afin de donner envie aux gens de pratiquer un sport.

Nous travaillerons également sur la qualité des infrastructures sportives, et sur leur disponibilité : nous continuerons à développer des infrastructures polyvalentes dans les quartiers, et nous mobiliserons les responsables de salles de sport, y compris scolaires, pour offrir plus de possibilités horaires en faveur de la pratique sportive.

Le Collège sera extrêmement attentif à la transmission et au respect des valeurs du fair-play, et récompensera les clubs qui se distinguent positivement en la matière.

Enfin, nous continuerons à accueillir sur notre territoire des manifestations sportives de haut niveau, qui permettent aux Liégeoises et aux Liégeois de se retrouver et de partager une passion commune.

## 6. Une Ville culturelle

La culture, c'est un peu l'âme d'une Ville. On aime la ville non seulement pour le cadre de vie qu'elle offre, mais aussi et peut-être surtout pour les émotions et les rencontres qu'elle rend possibles.

Liège dispose à cet égard d'une véritable richesse culturelle.

C'est avant tout pour ces raisons que le Collège entend la valoriser.

Le Collège est convaincu que la citoyenneté active passe par le développement d'une politique culturelle de proximité et nous croyons à la nécessité de démocratiser l'accès à la culture et de diversifier les publics. Pour y parvenir, nous voulons notamment élargir la gratuité des musées, renforcer la politique d'accessibilité des personnes handicapées et améliorer l'accueil des populations d'origine étrangère.

Nous veillerons également à soutenir la diversité culturelle et toutes les formes de cultures émergentes. La mutualisation des ressources sera un des moyens d'y parvenir.

La Ville poursuivra ses efforts en vue de développer les capacités de lecture et le goût de lire de tous et à tous les âges, via ses bibliothèques communales dont il élargira les champs d'activités en recourant aux technologies nouvelles.

La culture est également un instrument qui participe au rayonnement de la ville et à son développement économique. L'ampleur des investissements réalisés au bénéfice de nos institutions culturelles de renom, et le succès de celles-ci sur la scène internationale, sont là pour le prouver. La culture constitue aussi une source d'emplois non délocalisables, aux débouchés variés.

Notre ambition est de faire de Liège une métropole culturelle eurégionale. Pour y arriver, nous devons assurer une promotion coordonnée des créations et des activités de nos grandes institutions et de nos acteurs culturels locaux, en mettant en lumière leur appartenance à notre Ville. L'ouverture du Théâtre de l'Emulation et du CIAC doit participer à cette renommée.

#### 7. Une ville où l'on trouve des logements décents et accessibles pour tous

La population liégeoise augmente constamment depuis plus de 10 ans et les prévisions du Bureau du plan montrent que cette tendance ne va pas s'inverser.

La première des priorités est donc de favoriser la création de logements supplémentaires sur le territoire communal. La revalorisation du patrimoine bâti dans le centre ancien protégé sera un des axes de cette politique.

Le Collège privilégiera une approche pragmatique : notre volonté est de poursuivre le développement du logement public, pour qu'il atteigne la part des 10% du nombre total de logements, comme le demande la Région wallonne. Nous veillerons à développer des initiatives de logements solidaires, ou groupés, dans les projets publics que nous entreprendrons.

Mais les enjeux et les besoins sont tels que le logement public seul ne pourra absorber toute la demande. C'est la raison pour laquelle le Collège entend utiliser tous les leviers qui sont en sa possession, et développera une politique favorable à ceux qui souhaitent investir à Liège.

Notre Agence immobilière sociale sera davantage mobilisée, pour inciter positivement les propriétaires à louer leurs biens de qualité à des prix abordables.

Nous valoriserons les terrains à bâtir dont nous disposons pour favoriser la construction de logements privés dans le cadre de partenariat avec les promoteurs, mais aussi en proposant des lotissements libres de constructeurs.

Bien entendu, nous veillerons à encadrer ce développement du logement privé. Nous utiliserons tous les dispositifs légaux et réglementaires pour faire en sorte qu'une partie des nouveaux logements proposés sur le marché tienne compte des réalités économiques et sociales des ménages, et de leur taille.

Enfin, nous mènerons une lutte sans merci à l'égard des logements insalubres et des marchands de sommeil, avec l'aide du parquet.

#### 8. Une Ville participative, communicante et connectée

Une Ville participative, communicante et connectée, c'est une Ville proche de ses citoyens qui offre un service public de qualité.

Nous voulons utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour renforcer notre proximité et notre disponibilité avec les Liégeoises et les Liégeois, pour leur faciliter la vie et pour les informer davantage, de manière plus rapide et plus efficace. Ces technologies sont également devenues indispensables pour attirer de nouveaux visiteurs.

Notre ambition est de transformer le site internet de la Ville en une plateforme de communication multimédia, qui sera disponible sur tous les supports (PC, smart phones, tablettes,...). La vocation démocratique de ces outils sera bien sûr valorisée, via la retransmission en direct des séances publiques du Conseil communal.

Pour que ces nouveaux outils soient utilisables et disponibles à tout moment, le Collège proposera un accès wi-fi gratuit sur diverses parties du territoire communal.

Enfin, une Ville participative, c'est aussi une Ville qui implique ses citoyens dans la définition des choix d'aménagements de leur quartier.

### 9. Une Ville où s'expriment les solidarités

Pour le Collège, il est essentiel que les institutions communales soient présentes, dans les limites de leurs compétences, auprès des personnes qui connaissent des difficultés au quotidien, quelle que soit la nature et la gravité de celles-ci.

Nous devons être aux côtés des familles, de toutes les familles et en particulier des familles monoparentales, pour leur offrir des places en nombre suffisant dans les crèches. C'est essentiel pour trouver un emploi.

Nous devons être aux côtés des personnes sans emploi, pour favoriser leur insertion professionnelle, via l'enseignement de promotion sociale et les entreprises de formation par le travail et les organismes d'insertion socioprofessionnelle. Nous étudierons également la possibilité d'insérer des clauses sociales dans les marchés publics.

Nous devons être aux côtés des personnes en situation de handicap, et prendre systématiquement en compte leur besoin dans toutes nos politiques locales. Nous continuerons également à montrer l'exemple en termes d'insertion professionnelle par une intégration harmonieuse au sein de notre personnel.

Nous devons être aux côtés des personnes dont la santé est fragile, ou en situation de grande détresse mentale.

Nous devons enfin lutter contre toutes les formes de pauvreté. Pour ce faire, nous devons continuer à être aux côtés des Liégeois les plus défavorisés en leur assurant le droit à une aide sociale juste et à des actions sociales qui puissent leur permettre d'accéder à l'emploi, aux soins de santé, au logement, à la culture,... A côté des dispositifs traditionnels qui fonctionnent, nous développerons de nouvelles initiatives comme l'adoption d'une réglementation permettant de récupérer les invendus des grandes surfaces.

Pour atteindre ces objectifs, les synergies entre les services de la Ville et le CPAS seront renforcées. Par ailleurs, les partenariats avec le milieu associatif actif dans le domaine social seront recherchés.

#### 10. Une Ville proche des séniors et des personnes âgées

Le nombre de personnes de plus de 65 ans augmente. C'est une très bonne chose : il faut avant tout y voir le signe d'un progrès en termes de qualité de vie.

Cependant, cette évolution doit aller de pair avec la prise en considération des besoins spécifiques des personnes âgées. Ces besoins s'expriment, par exemple, en termes de mobilité, d'offre de loisirs, de logements adaptés dans un cadre de vie repensé. Nous y serons attentifs dans tous les projets communaux que nous développerons.

La priorité du Collège sera le maintien à domicile des personnes âgées, via le développement de toutes les formes d'aides à domicile (tâches ménagères, soins à domicile, accompagnement et présence, distribution de repas,...). Il conviendra également de favoriser la création de maisons de repos ou de résidences-services de qualité à prix abordables notamment via nos intercommunales et des partenariats avec nos sociétés de logement social.

Ensuite, le Collège soutiendra toutes les initiatives qui contribuent à sortir les personnes âgées de l'isolement auquel elles sont parfois confrontées. Il faut mieux faire connaître les dispositifs existants, comme les maisons intergénérationnelles. Leur programme d'activité sera diversifié, avec une attention particulière pour la formation à l'utilisation des nouvelles technologies de la communication.

Dans le même ordre d'idée, la Ville veillera à intensifier les expériences de transmission de savoir entre les aînés et les plus jeunes et ce, en partenariat avec le secteur associatif.

Enfin, le Collège accordera une attention particulière à la lutte contre la maltraitance des personnes âgées.

## 11. Une Ville internationale

La dimension internationale est un volet essentiel de la stratégie de développement de notre Ville.

Nos étudiants, nos entreprises, nos hôpitaux,... ont besoin d'être reliés au monde qui les entoure et s'intégrer dans des programmes de promotion à l'étranger.

En sens inverse, nous devons veiller à promouvoir Liège sur la scène internationale pour attirer les candidats investisseurs, les touristes ou les artistes renommés.

Nos atouts sont nombreux : peu de villes de notre taille peuvent se vanter d'être accessibles par autoroute, TGV, bateau et aéroport.

Nous devons le faire savoir, au travers d'une stratégie de communication et promotion de Liège dans les médias étrangers, ainsi que par l'organisation d'évènements de renommée internationale. La commémoration du centenaire de la 1<sup>e</sup> guerre mondiale en fait bien évidemment partie.

Le Collège poursuivra également ses efforts pour valoriser les apports culturels des principales communautés présentes à Liège et renforcer ses liens avec les villes des pays dont sont issues ces communautés, tout en continuant à privilégier la francophonie et l'Euregio Meuse-Rhin.

De même, la Ville poursuivra sa politique de coopération au développement de manière décentralisée avec des villes sœurs au sein principalement du réseau des villes francophones présidé par la Ville de Paris (AIMF).

## 12. Une Ville universitaire et d'enseignement

Liège est une Ville universitaire.

Cette affirmation peut sonner comme évidence, mais il s'agit pourtant d'un atout que beaucoup de villes nous envient.

Car l'Université est un véritable acteur au rôle multiple au sein de notre Cité. Elle travaille activement à la diversification de notre économie, elle forme les travailleurs de demain, elle attire des étudiants du monde entier, et elle est un investisseur immobilier qui participe au renouveau du centre-ville.

Plus que jamais, l'Université doit être un de nos partenaires de premier plan.

Mais l'offre d'enseignement ne se résume bien sûr pas à l'Université. Outre de nombreuses autres institutions, Liège dispose d'un enseignement communal complet, de la maternelle jusqu'au supérieur, fréquenté par 26.000 élèves et étudiants.

Ici encore, la pression démographique nous oblige à développer un plan d'investissement dans nos écoles, pour permettre à chaque enfant d'avoir accès facilement à un enseignement de proximité et de qualité.

Nos priorités en termes de programme seront centrées sur l'apprentissage des savoirs de base, sur la maîtrise des langues étrangères, et sur l'éducation à la citoyenneté.

La philosophie de notre enseignement sera également axée sur la lutte contre l'échec scolaire, et ce du plus jeune âge à l'enseignement supérieur.

Nous développerons également des collaborations avec les entreprises de la région pour raffermir les liens avec les filières techniques et professionnelles porteuses de débouchés, les centres de technologie avancée et l'encadrement de la pédagogie en alternance.

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La dynamique du Projet de Ville s'est toujours appuyée sur l'identification de grands projets « métropolitains » : le Grand Curtius, la Médiacité et sa patinoire olympique, la rénovation de l'Opéra, le regroupement des services rue de Namur, le Théâtre de l'Emulation,...

Autant de projets participent au rayonnement de notre Cité et s'inscrivent dans sa fonction métropolitaine, tout en profitant également à nos citoyens.

De par l'ampleur des travaux qu'ils nécessitent et les procédures qu'ils impliquent, ces projets nécessitent parfois plus d'une législature pour voir le jour.

Dès lors, en plus des projets identifiés précédemment et qui sont en cours, le Collège en a retenu 12 :

1. La réalisation du tram
2. La création de parkings-relais (P+R) aux entrées de la Ville et de parkings souterrains au centre-ville
3. L'aménagement de parcs d'activités économiques
4. La rénovation du Palais des Congrès et ses abords
5. Le développement de Coronmeuse et de la Foire internationale de Liège (FIL)
6. La concrétisation de Bavière
7. La transformation de Droixhe
8. Le nouveau quartier des Guillemins
9. La réalisation du Centre International d'Art et de Culture (CIAC)
10. La nouvelle bibliothèque « des Chiroux »
11. Le développement d'un pôle de service public communal
12. La valorisation du cœur historique de la Ville



Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Voici dressée la liste des objectifs que le Collège vous propose de poursuivre, et les politiques qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre.

Ces lignes directrices seront affinées et traduites en actions concrètes au terme de la consultation des Liégeoises et des Liégeois, prévue durant le mois de mars. Plusieurs tables rondes thématiques seront également organisées.

Ces actions seront intégrées dans le budget 2013 qui sera soumis à l'approbation du Conseil à la fin du mois de mai.

Nous aurons dès lors l'occasion de débattre sur ces propositions à l'occasion de notre séance du mois de mai.

Je cède à présent la parole aux chefs de groupe.